



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2019

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Jantet Robert, Reydellet Brigitte, Bourdillon Béatrice, Bėjannin Daniel, Clément Edith, Carrico Paulo, Béreiziat Myriam, Petit Christelle, Tissot Sandra, Bonaz Anne-Lise, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Absent : MM. Novakoski Yvan et Patel Pierre.

SUBVENTION DU DEPARTEMENT POUR LA MAISON D'ACCUEIL : présenté par J-Claude Cottin M. le Maire, explique que suite au dépôt d'une fiche d'intention de travaux auprès du Conseil Départemental en 2018, un courrier du 11 mars 2019 de M. le Président du Conseil Départemental informe la municipalité qu'une subvention, équivalent à 15% du montant de la dépense subventionnable, a été pré-réservée pour le financement de la construction de la maison d'accueil.

Afin de confirmer cette participation financière, il est nécessaire de transmettre un plan de financement définitif tenant compte du résultat des appels d'offres et des autres financeurs.

Le conseil valide le plan de financement suivant

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	40 390.00 €	Etat DETR (montant accordé)	69 000.00 €
Socotec (missions SPS et CT)	6 950.00 €	Département (Dotation territoriale sollicitée)	77 630.00 €
Démolition	29 890.00 €	Région (montant accordé)	40 000.00 €
Terrassement – Gros œuvre et façades	188 311.23 €	Fonds communautaire (HBA) subvention sollicitée sur RAO (20%)	110 700.00 €
Toiture	80 135.25 €	CAF subvention sollicitée : 10%	50 600.00 €
Menuiseries int. et ext.	68 645.65 €	CAF prêt à 0%	50 600.00 €
Plâtrerie Peinture	36 895.00 €	Fonds propres	155 073.71 €
Sols	21 458.35 €		
Plomberie Chauffage	49 000.00 €		
Electricité	31 928.23 €		
Total	553 603.71 €	Total	553 603.71 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : présenté par Monique Bevand

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'exercice 2019.

Les taux s'établissent donc comme suit : taxe d'habitation : 8.94 %, taxe foncier bâti : 10.71 % et taxe sur foncier non bâti : 60.62 %

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 : présenté par Monique Bevand

Le compte administratif du budget principal fait apparaître un excédent 2017 reporté de 537 128.90 € et un excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 de 609 070.66 €, ce qui fait un excédent global de 1 146 199.56 €.

Ce résultat de fonctionnement est affecté comme suit : virement à la section d'investissement pour 449 582.12 € et report en fonctionnement pour 696 617.44 €.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : présenté par Mme Sylvie Hugonnet

Les subventions aux associations sont attribuées comme suit :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - ADAPA : 1 200 € | - Anciens combattants : 340 € |
| - ADAPEI : 380 € | - ASCOR : 650 € |
| - Amicale des boules : 600 € | - Les Chats : 600 € |
| - Amicale des donneurs de sang : 270 € | - Chorale l'Echo du Lange : 600 € |
| - Amicale des pompiers - assurance : 700 € | - Chorale « Les Voyelles » : 600 € |
| - Amicale des pompiers, vacances : 30813.78€ | - Energy Light : 500 € |

- Hand-ball, atelier Martignat : 800 €
- Club de gym : 700 €
- Société de chasse : 610 €
- Sou des écoles (subv° annuelle) : 2 000 €
- Sou des écoles (rembt ciné Noël) : 441 €
- Tennis club : 800 €
- Docteur Clown : 340 €
- Prévention routière : 50 €
- Mission locale : 500 €
- USEP : 200 €
- Les blouses roses : 340 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 : présenté par Mme Bevand Monique

Budget principal : fonctionnement : 2 353 459.36 € - Investissement : 1 498 751.39 €

Dépenses de fonctionnement :

- Charges à caractère général : 1 016 357.43 €
- Charges de personnel : 538 441.00 €
- Charges de gestion courante : 145 946.00 €
- Atténuation de produits : 45 600.00 €
- Charges financières : 21 570.00 €
- Charges exceptionnelles : 1 919.19 €
- Virement en investissement : 533 625.74 €
- Dépenses imprévues : 50 000 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent 2018 : 696 617.44 €
- Remboursement sur salaires : 21 000 €
- Produit des services : 105 496 €
- Impôts et taxes : 1 408 623.42 €
- Dotations et participations : 110 962.50 €
- Gestion courante : 10 760 €
- Produits exceptionnels :

Dépenses d'investissement :

- Achat de terrains : 15 000 €
- Réseaux électriques rue Lésine : 64 415 €
- Travaux dans les bois : 31 266.76 €
- Réseaux de voirie : 480 000 €
- Travaux de bâtiments : 754 735 €
- Matériel technique : 5 000 €
- Mobilier, matériel de bureau : 19 100 €
- Informatique école élémentaire : 17 463 €
- Dépenses imprévues : 50 000 €
- Rembt des emprunts : 63 771.63 €

Recettes d'investissement :

- Excédent 2018 : 93 344.00 €
- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 : 449 582.12 €
- Virement du fonctionnement : 533 625.74 €
- Compensation TVA : 36 780 €
- Taxe Locale Equipement : 18 000 €
- Subventions pour travaux mairie : 57 245 €
- Subventions pour maison accueil : 297 330€
- Subventions route forestière : 11 924.54 €
- Ecritures comptables : 919.19 €

Le budget proposé est adopté à l'unanimité.

PUBLICATION DES MARCHES 2018 : présenté par M. le Maire

L'article 133 du Code des marchés Publics stipule que la personne publique publie chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires. Le conseil valide le tableau suivant et dit que la délibération prise vaut publication

Objet	Attributaire	Montant HT
<i>Marchés de travaux entre 20 000 et 89 999.99 € HT</i>		
Démolition des maisons rue du commerce	SNTP – 01460 Montréal La Cluse	29 890.00 €
Réfection des trottoirs route de Talour	Colas – 01100 Groissiat	26 989.77 €
<i>Marchés de travaux entre 90 000 € HT et 5 185 999.99 € HT</i>		
Travaux de mise en accessibilité de la mairie	Ain bâtiment – 01440 Viriat Canier SAS – 01100 Bellignat Entreprise Vittet – 01100 Oyonnax SARL Ferro – 01100 Oyonnax Aratal – 71850 Charnay Les Macon Zefelec – 01100 Oyonanx SARL Monnier – 01100 Hauteville Lompnes	161 081.96 €
<i>Marchés de fournitures au-delà de 90 000 € HT</i>		
Achat d'un poids lourds 4X4	Bernard Trucks – 01430 St Martin du Fresne	110 500 €

PROPOSITION DE CESSION DE TERRAINS : présenté par M. le Maire

M. le Maire propose de surseoir à cet objet afin de pouvoir se rendre sur le terrain et de prendre connaissance plus précisément des terrains (situation et contenu).

PROJET DE CHEMIN FORESTIER : présenté par M. Robert Jantet

M. Jantet explique qu'en mai 2018 il a rencontré M. Trombert, agent ONF, pour étudier le projet de création d'une piste forestière qui aurait rejoint les Granges à l'épicéa de Nerval. Deux projets ont été proposés, tous deux passant sur des parcelles privées. Les propriétaires ayant refusé ces tracés, un nouveau projet, totalement différent, a été présenté début 2019.

Il permettra l'accès aux grumiers pour l'exploitation de 70 ha de forêts communales. Il reliera la route forestière « de Gropsiron », dont la partie haute est fortement dégradée et difficile à maintenir en état du fait de la forte pente, à l'épicéa de Nerval. Cela représente une longueur de 890 ml. Une piste de jonction de massif, de 230 ml, sera créée dans ce même secteur. Le montant estimatif des travaux est de 66 204 € HT. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de 60%.

Le conseil émet un avis favorable à la création de ces voies forestières.

PROJET DE CHEMIN FORESTIER : présenté par M. Robert Jantet

M. Jantet présente le courrier reçues de la fédération nationale des communes forestières par laquelle elle sollicite les communes afin de délibérer pour demander au gouvernement de ne mettre pas en place l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales par l'ONF qui reversera ensuite les sommes aux communes. Cela car le délai de reversement étant parfois long, il peut mettre en difficulté la trésorerie des communes.

Les conseillers, considérant que cette mesure ne porte préjudice à la gestion budgétaire communale, à l'unanimité décident de ne pas prendre cette délibération. Ils rappellent que la commune et l'ONF entretiennent de bons rapports et que l'agent ONF assure des prestations complémentaires à son rôle habituel.

Questions diverses

- M. Berset informe le conseil que la demande d'aide financière de l'Etat pour l'école numérique a été acceptée. Une convention va être signée avec l'académie et l'école élémentaire sera équipée d'un tableau numérique dans le courant de l'année.
- M. Berset indique que les membres du conseil municipal des enfants vont motiver leurs camarades pour la participation à la « journée de nettoyage ». L'école travaille sur un projet de solidarité : ils vont faire une collecte pour envoyer des fournitures scolaires à des écoles en Afrique et organiser plusieurs rencontres avec les membres du club de boules pour des échanges.
- M. Cottin informe dans la cadre du recrutement d'un agent pour les services techniques, 5 candidats ont été reçus. Le choix se fera entre le 15 et le 18 avril.
- L'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la rue de la Lésine a été lancé. Les offres sont à remettre pour le 2 mai à 12 h. Il y a un seul lot.
- L'arrivée de la fibre est à attendre plus vers septembre que juin comme prévu initialement.

La séance est levée à 21 h.

Martignat le 11 avril 2019

Yves Locatelli, Maire

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.